

Rôle de la linguistique fonctionnelle dans l'adaptation des tests de langage français, à la langue arabe : exemple d'un protocole

ZELLAL Nacira

En Algérie, depuis l'indépendance, la psychologie est exercée à travers l'usage de tests de langage importés de France. Or, pour évaluer les déficits du patient arabophone ou berbérophone, il faut un travail d'adaptation de ces tests à sa langue.

En effet, la psychologie de l'homme est extériorisée, pour devenir observable⁵, par le comportement et le comportement le plus spécifiquement c'est le langage. Freud, lui-même, a analysé du récit, objet de la linguistique et tous les tests psychologiques sont linguistiques. D'ailleurs, l'un des fondements de base de l'émergence de la psycholinguistique dans les années 60-70, est puisé de ce constat. Ceci veut dire que le psychologue est appelé à travailler avec le linguiste pour concevoir et créer ses techniques. C'est pourquoi la psycholinguistique clinique, base de la création de l'orthophonie, n'est ni plus ni moins que la forme d'évolution actuelle de la psychologie.

L'on propose, ici, une méthodologie d'adaptation d'un exemple de test de langage conçu en langue française, au système linguistique arabe.

La linguistique fonctionnelle permet d'approcher la notion de norme :

- Dans la description des systèmes linguistiques pratiqués par des locuteurs normaux ;
- Dans le traitement clinique du langage pathologique, application faite des normes référentielles ainsi établies. Objectif : en contrôler l'évolution en cours de rééducation, étant entendu que classement et explication théorique des déficits sont un préalable.

Le domaine de l'aphasiologie est pris comme exemple dans cette expérience, du fait que les déficits neuropsychologiques affectent tous les niveaux linguistiques. Des linguistes comme Jakobson, comme David Cohen (1965), Jakobson (1971), Goodglass (1980) l'ont fait avant nous, partant de l'idée que la pathologie permet de définir la norme.

⁵ Le scientifique est, en effet, un observateur à l'aide de l'utilisation d'outils scientifiques, de concepts, bref de l'objectivité. Il n'est pas un devin ; la parapsychologie existe, certes, mais elle relève de l'extra-scientifique et de l'extra-universitaire !

Est retenu, ici, l'exemple d'une batterie de 33 épreuves destinées à explorer les troubles linguistiques dus à une lésion cérébrale acquise du cerveau ou aphasie.

Dans la présente démonstration et à l'intérieur des deux concepts fonctionnalistes de première et de deuxième articulation, sont retenus :

1- Au niveau de la première articulation, l'exemple du nom commun.

2- Au niveau de la deuxième articulation, les exemples d'oppositions phonologiques propres à la langue arabe.

I- Au niveau de la première articulation

I-1 À l'oral

Comme dans toutes les langues et de façon synthétique, en langue arabe, le signifié du nom commun renvoie à une entité abstraite ou concrète, animée ou inanimée, une entité composée d'un ensemble de traits, à la fois structuraux et fonctionnels :

« farine » : produit raffiné, de couleur blanche, ...
sert à faire du pain, à épaissir des sauces, ...

Le signifié nombre du nom connaît, au plan morphologique, deux formes en langue arabe :

- un pluriel externe, par ajout du suffixe [è :t] en finale absolue :

Singulier : [kilu]

Pluriel externe : [kiluwwè :t]

- un pluriel interne, par modification de la racine du nom :

Singulier : [kèbu :s]

Pluriel interne : [kwèbes]

Le signifié féminin est marqué, au plan formel, par la voyelle [a] :

[t□fa□l] ; [t□a□fla].

Dans la recherche des troubles linguistiques affectant le nom commun en langue arabe, on implique cette double réalité en faisant varier les sens et les modalités grammaticales des unités de première articulation. On fait varier les champs sémantiques, on recherche des objets animés, des objets inanimés, des objets aux structures et aux fonctions variées, le tout, compte tenu du réel culturel du pays ; à titre d'exemples pour l'Algérie : « tamis », « métier à tisser »,...

À ce niveau, on évite le recours à des notions qui risquent d'être inconnues des natifs du pays de la langue cible. Des erreurs de diagnostic différentiel risquent, en effet, de survenir.

Ainsi, « ananas » laissera place à « dates ». Les sèmes du signifié seront scrupuleusement recherchés pour ensuite être répercutés de la façon la plus proche possible de la langue source, dans la langue cible.

Ici : « fruit exotique, de forme ovale, cultivé dans une zone chaude et humide,... ».

I-2 Atteinte du nom commun dans l'aphasie

Chez tous les aphasiques et quelle que soit la langue considérée, le signifié du nom commun est compromis.

- L'atteinte porte sur le sens qui est émiété :

Pour « farine », le sujet donnera en dénomination orale : « blanche » - d'où atteinte structurelle du signifié - ou bien « sauce » ou encore « pain » - d'où appréhension du signifié à travers des schémas de finalité et d'usage fonctionnel -. « L'aphasie sémantique » est un syndrome très fréquent en aphasiologie.

Ceci, au niveau du signifié qui renvoie au sens interne du concept.

- L'atteinte porte sur le maniement du sens des modalités du nombre et du genre.

Le trouble linguistique se manifeste par des omissions ou des confusions au niveau du morphème féminin pluriel [è :t] ou singulier [a] qui est :

1) soit : omis ; ceci permet de détecter une forme d'aphasie appelée « agrammatisme » ;

2) soit confondu avec un autre morphème ; ici, est détectée « la dyssyntaxie ».

Dans les deux cas, il est question de « jargonaphasie ».

I-3 À l'écrit

Des paires de mots écrits qui ne diffèrent que par un signe diachritique, exemple, point placé au dessus du graphème :

غالي / عالي
« cher » « haut »

La recherche de telles paires est généralisée à tous les graphèmes proches morphologiquement pour les épreuves d'écriture et à tous les graphèmes proches phonologiquement pour les épreuves de lecture.

I-4 Atteinte au niveau de l'écrit dans l'aphasie

Une « agnosie visuelle syllabaire ou verbale » est détectée grâce à de telles épreuves. L'aphasique éprouve des difficultés de reconnaissance de mots proches graphémiquement. Il devine au lieu de lire les unités. Il épelle le proposé ou bien il l'ampute d'une de ses syllabes.

II- Au niveau de la deuxième articulation

II-1 À l'oral

Dans la présentation proposée lors du colloque de la SILF en 2004 (Saint Jacques de Compostelle, Espagne), il a été démontré que les oppositions entre phonèmes postérieurs sont nettement plus fréquemment utilisées dans le système arabe oral que celles entre phonèmes antérieurs.

Par ailleurs, on a remarqué que les traits pertinents, dans ces mêmes oppositions entre postérieures, sont des traits spécifiques à la langue arabe : traits uvulaire, pharyngal, laryngal, post-dorsopostvélaire, emphatique.

Dans les tests cliniques cette double réalité est prise en compte lorsqu'il faut diagnostiquer les troubles phonologiques. ou d'une « agraphie-alexie » (troubles écrits).

On fait intervenir les sifflantes, dans lesquelles est ciblée l'emphase qui, réalisant des phonèmes pharyngalisés selon les termes d'A. Martinet et comme le trait postérieur, reflète un trait pertinent à rendement très élevé en arabe :

[si :f]	/	[s□é:f]
épée		été

[dè :r]	/	[d ʔ :r]□
il a fait		il s'est retourné

[tè :b]	/	□[t ʔ :b]
il s'est repenti		il a cuit

[hè :l]	/	[Xʔ :l]
temps		oncle

[qleb]	/	[hleb]
il a retourné		il a trait

[ɣ r ʔ d]□	/	[grad]
il a invité		il a cassé

II-2 Troubles de la deuxième articulation dans l'aphasie à l'oral

Les épreuves de deuxième articulation permettent d'isoler la « surdité verbale » marquée par la confusion des sons ou « l'anarthrie », marquée par la déformation physique des sons.

II-3 À l'écrit

Interviennent les graphèmes proches morphologiquement comme :

ن n

ف f

ت t

et :

د d

ر r

ز z

Et les graphèmes proches phonétiquement :

ص □ [s]

س [s]

ر [r]

ز [z]

II-4 Troubles de la deuxième articulation dans l'aphasie à l'écrit

Les troubles phonologiques et phonétiques apparaissent en lecture à voix haute dans « l'alexie syllabaire ».

En conclusion, la linguistique fonctionnelle offre donc, grâce à l'élaboration d'outils neurolinguistiques fondés sur ses principes, la possibilité d'identifier des déficits aphasiques d'ordre linguistique.

Théoriquement justifiés, ces outils remplissent l'une des principales qualités métrologiques d'un test, à savoir la sensibilité et garantissent, de la sorte, l'efficacité des entreprises thérapeutiques des pathologies du langage.